TAXENNE, mort annoncée d'un beau petit village jurassien

Les 100 âmes du village vivaient, il n'y a encore pas si longtemps dans un véritable havre de paix. Il faisait bon vivre à Taxenne. C'était la vraie campagne, avec chants des coqs et des oiseaux, randonnées en famille, air pur, et vie paisible… Mais depuis juillet 2023 tout n'est plus que désolation et destruction du cadre de vie : l'activité de la carrière locale connaît depuis lors une telle intensité qu'elle empoisonne la vie des villageois.

UN CADRE DE VIE MALMENÉ

La carrière s'est réveillée depuis juillet 2023 avec un nouvel exploitant, la Societe Boillot Exploitation Carrières (SBEC) à La Chevillotte (25620). Depuis elle n'apporte aux habitants que désolation et destruction de leur cadre de vie ainsi que mise en péril de leur environnement avec disparition partielle de la flore (jonquilles, mures, asperges sauvages…) ou recouverte de poussières ou bien encore leur éradication pure et simple due à l'avancée du front de taille. Deux parcelles d'exploitation pourraient être ajoutées afin que la carrière puisse fonctionner pour une nouvelle durée de 15 ans…

La faune a également déjà payé un très lourd tribut à ce désastre écologique. Autorisation, par dérogation à la loi pour la protection des espèces protégées, a été donnée par l'autorité administrative pour permettre la destruction du lieu de nidification du Grand Duc d'Europe situé dans une faille de la carrière afin de ne pas freiner l'exploitation du site. Cela faisait des années que nous entendions toutes les nuits son « Bouhou » si naturel.

DES POUSSIÈRES ET POLLUANTS DANS L'AIR

Les habitants respirent depuis près de deux ans un air pollué par des poussières de pierre et des particules fines d'hydrocarbures provenant des opérations de concassage et des moteurs d'engins mécaniques du site d'extraction. L'absence de pulvérisation des poussières est pourtant imposée par arrêté préfectoral.

L'Agence régionale de santé a été saisie pour enquête auprès des habitants concernant cette catastrophe sanitaire. Nous attendons sa réponse.

UNE ATTEINTE AUX HABITATIONS

Chaque tir de mine, tous les quinze jours, provoque de très fortes vibrations du sol et des constructions. On le ressent parfois à plus de 2 kms, jusqu'à Rouffange et Ougney. Plusieurs maisons impactées se sont déjà fissurées.

UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT VOIT LE JOUR

D'abord regroupés au sein d'un collectif informel, les riverains ont créé « Bien Vivre à Taxenne » le 15 mars 2025, association de protection de l'environnement et du cadre de vie. Née pour fédérer l'énergie de personnes du village, cette association est bien sûr ouverte aux habitants des localités voisines !

Jean-Pierre CAZE

Le bureau est composé de David Daguet, président; Sandrine Requet, vice-présidente; Jean-Pierre Caze, secrétaire; Julie Fey, secrétaire adjointe; Pascal Dunand, trésorier; Maryse Humbert, trésorière adjointe.
abvtaxenne@gmail.com

Le Grand-Duc d'Europe occupe le territoire

Majestueux rapace nocturne, il est reconnaissable à son envergure impressionnante et à son cri grave, audible à plus d'un kilomètre. Fidèle à sa compagne à vie, il chasse divers animaux, jouant un rôle crucial dans l'écosystème grâce à son régime varié. Vivant dans les falaises, sa présence indique un environnement riche en biodiversité. La période de reproduction offre un spectacle captivant, où les parents assurent la survie des jeunes avec des proies variées, régulant ainsi les populations animales locales. La présence d'une espèce protégée sur le site demande au carrier de renforcer certaines prescriptions pour cet oiseau nocturne. Quel est le résultat de l'application des mesures demandées par l'autorisation préfectorale d'avril 2024 ? Serre Vivante a souhaité rencontrer le carrier sur le site pour se rendre compte des nouvelles facilités de nidification que trouvera le hibou pour sa reproduction 2025. Un contact téléphonique a été réalisé, pour le moment sans suite. La sensibilisation du public est cruciale pour promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement et encourager la coexistence avec la rare faune locale.

© Dominique DELFINO